

## FORMATION JUGE REGIONAL (EX JUGE CHRONOMETREUR) : PARTIE THEORIQUE

### CANDIDAT

Prénom/Nom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Né (e) le : ..... à : .....

Email : ..... @ .....

Les convocations et les communications étant envoyées par mail, merci d'inscrire votre adresse de façon lisible.

Tél : ..... Nationalité : .....

Nom du Club : .....

N° du Club : ..... Licence n° : .....

Fait à : ..... le : .....

Signature :

date :  dimanche 28 janvier 2018

Lieu de la formation : Codep Paris, 151 rue Léon-Maurice Nordmann, Paris 75013

Horaires : Dimanche 28 janvier, 9h-12h

### LE PRESIDENT DU CLUB (1)

Fait à ..... le .....

Prénom & Nom:

Signature & tampon du club

.....

Atteste présenter le candidat ci-dessus nommé,  
au stage initial initiateur organisé par le Codep Paris

(1) N'oubliez pas que votre club doit être à jour de sa cotisation 2017-2018 au Codep Paris pour pouvoir présenter ce candidat à cette formation, [pour les candidats hors Paris, être à jour de sa cotisation auprès de son Codep.](#)

## PIECES A JOINDRE A VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION

---

- Photocopie de la licence FFESSM en cours de validité
- Chèque de 25 euros à l'ordre de FFESSM- Codep Paris

les originaux vous seront demandés au démarrage de la formation

Le dossier complet est à retourner au Codep Paris en mentionnant «**Formation juge régional nage avec palmes**» sur l'enveloppe.

Contact : Christophe Morvan, [nap@plongee.paris](mailto:nap@plongee.paris)

**DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS** : 15 jours calendaires avant le démarrage de la session, le cachet de la poste faisant foi. Tout dossier arrivé après cette date pourra être refusé. Le Codep Paris se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre d'inscrits est insuffisant. Vous en serez alors avisé par mail au plus tard 10 jours avant le démarrage de la formation et votre dossier vous sera retourné ou conservé, à votre demande, pour une session ultérieure.